

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE VERAC (33240)

Année 2024/2025

Sommaire

1/ Présentation de la structure.....	2
2/ Public accueilli.....	2
3/ Les moyens (matériels, infrastructures, humains...).....	3
4/ Valeurs pédagogiques.....	5
5/ Modes de fonctionnement.....	6
6/ Journées types.....	7
7/ Les parents, premiers éducateurs de l'enfant.....	9
8/ Points négociables et non négociables.....	10
9/ Les cadres réglementaires.....	11
10/ Le suivi sanitaire.....	11



1/ Presentation de la structure

La commune de Vérac est située dans le département de la Gironde, en région Nouvelle-Aquitaine. Elle se situe à 11km de Saint André de Cubzac et 15km de Libourne. D'une superficie de 8,59km, c'est une petite commune de 945 habitants.

L'accueil de loisirs périscolaire est situé 107 rue des écoles – 33240 Vérac, il est ouvert à tous les enfants âgés entre 3 et 11 ans et peut accueillir jusqu'à 20 enfants d'âge maternel et 42 enfants d'âge élémentaire. L'équipe d'animation est constituée de 6 personnes : 5 animatrices et une directrice. Cette configuration permet d'offrir un encadrement optimal aux enfants.

Cette appellation est obtenue après validation du projet éducatif du Sivos Vérac Tarnes Mouillac et du projet pédagogique de l'équipe d'animation. Cette habilitation permet aussi d'obtenir un partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et le financement des activités de loisirs proposées. Pour les familles d'enfants âgés de moins de 7 ans et participant à l'APS, il offre la possibilité d'une réduction d'impôt sur présentation d'un justificatif annuel de paiement.

2/ Public accueilli

L'accueil périscolaire accueille des enfants de 3 à 5 ans, une période importante au niveau de la croissance de l'enfant. Durant cette période l'enfant découvre son corps. Pour cette raison, il se fatigue vite et a peu de résistance à l'effort. Les capacités de concentration et d'écoute de ces enfants sont parfois limitées mais se démarquent en cherchant à comprendre le monde. C'est la phase des « pourquoi ? ». Avec une faible capacité à mémoriser, les enfants de cette tranche d'âge nécessitent des rituels pour se repérer : horaires, lieux, déplacements, etc. Sur le plan social, ils imitent les personnes qui l'entourent. La collaboration ne se met pas facilement en place, elle s'apprend à ce moment-là. Le « non » permet à ces enfants de s'affirmer par rapport aux autres. Petit à petit, ils élargissent leurs périmètres de découverte et de relation sociale. Cette tranche d'âge a grand besoin d'affection et de tendresse, les parents (et la famille) ont un rôle primordial de référents et de sécurité affective. Les enfants accaparent les adultes et supportent parfois mal d'être « concurrencé ». Ils ont besoin d'être sécurisés à travers des rituels, des objets de repère... C'est une phase pour qui l'enfant vit en fonction de ses émotions

immédiates, sans distanciation. Ils peuvent exprimer de manière spontanée leurs émotions.

La structure accueille aussi des enfants âgés de 6 à 11 ans, une phase cruciale de leur développement intellectuel. Durant cette période, ils acquièrent des compétences fondamentales telles que la lecture et l'écriture, tout en affinant leur capacité à exprimer leurs opinions, prendre des décisions et raisonner logiquement. L'importance du partage, de la collaboration et des échanges est mise en avant, d'où la pertinence des groupes non mixtes. Les enfants ont une relation de confiance avec les adultes qui les encadrent, s'appuyant sur eux pour leur transmettre les règles et les valeurs. Sur le plan physique, ils sont également en pleine croissance et commencent à explorer leur corps, développant des mouvements de plus en plus précis et agiles. Les enfants de cet âge ont besoin de se dépenser physiquement, mais ils se fatiguent facilement, d'où l'importance de prévoir des moments de repos. Il est donc primordial de trouver un juste milieu entre les activités physiques stimulantes et les moments de détente pour favoriser leur bien-être général.

Les enfants accueillis viennent généralement des communes de Vérac, Tarnès et Mouillac. Il est essentiel pour l'équipe d'animation d'élargir leurs horizons, d'autant plus qu'ils sont habitués pour la plupart à passer beaucoup de temps en plein air en raison de leur environnement de vie.

3/ Les moyens (matériels, infrastructures, humains...)

La commune de Vérac est caractérisée par de nombreux espaces : restaurant scolaire, champ de foire, terrains multisports, gymnase, salle polyvalente, théâtre, bibliothèque. La commune offre un cadre riche et diversifié.

L'accueil de loisirs périscolaire de Vérac est composé de plusieurs espaces et équipements destinés à accueillir les enfants et à leur proposer des activités ludiques et éducatives.

Voici une description de sa composition :

Côté maternel :

- Bâtiment principal : il s'agit de l'école maternelle. L'accueil des enfants, en fin de journée, se fait sous le préau couvert et fermé. Ce bâtiment comprend aussi un espace d'activités (manuelles, artistiques ou

créatives), de détente et de repos équipé aux besoins des enfants, ainsi que des sanitaires adaptés PMR.

- Espace extérieur : Un terrain extérieur comprenant un toboggan que les enfants peuvent utiliser comme ils le souhaitent. L'espace leur permet de jouer et de se dépenser
- Infirmerie : Un espace dédié aux premiers soins en cas de bobos ou de malaise, avec du matériel médical de base.

Côté élémentaire :

- Bâtiment principal : L'accueil de loisirs possède son propre local. Il comprend des espaces pour les activités, un espace de détente et de repos, ainsi que des sanitaires adaptés PMR.
- Salle d'activités : salle aménagée pour accueillir diverses activités créatives, artistiques, manuelles ou sportives. L'équipement répond aux besoins des enfants.
- Espace extérieur : Une cour extérieure qui comprend des sanitaires adaptés PMR, un préau et une zone de jardinage.
- Coin lecture : Un espace calme et confortable dédié à la lecture et à la détente, où les enfants peuvent explorer les livres.
- Infirmerie : Un espace dédié aux premiers soins en cas de bobos ou de malaises, avec du matériel médical de base.
- Bibliothèque : 2 fois par semaine, les enfants ont accès à la bibliothèque communale librement aux heures d'ouverture sous la surveillance d'une animatrice
- Restaurant scolaire : il permet aux enfants de cuisiner dans un espace dédié

Personnel intervenant :

Nom, prénom	Qualification	Fonction
SPARACINO Justine	BAFA, BAFD	Directrice
SANCHEZ Péroline	CAP Petite Enfance	Animatrice
DUFAY Aurore	/	Animatrice
BOUCHER Sandra	CAP Petite Enfance	Animatrice
BATO Séverine	CAP Petite Enfance	Animatrice

4/ Valeurs pédagogiques et modalités d'évaluation

Valeur 1 : Vivre ensemble

C'est une valeur essentielle dans notre société. Un enfant entre 3 et 11 ans commence à s'affirmer en tant qu'individu. Il nous paraît donc important de pouvoir lui offrir un cadre dans lequel il peut évoluer en société.

1. Favoriser la socialisation de l'enfant

- A) Permettre des moments d'échanges, des moments libres.
- B) Offrir des possibilités de temps de paroles.

2. Favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant individuellement et collectivement.

- A) Proposer des activités de groupes et individuelles.
- B) Permettre la participation à des tâches communes.
- C) Permettre aux enfants de proposer des activités, d'être autonome sur les choix d'activités.

Valeur 2 : Collaboration

Cette valeur nous paraît importante car elle permet d'encourager les enfants à coopérer et s'entraider pour atteindre des objectifs communs.

1. Favoriser l'entraide entre les plus petits et les plus grands.

- A) Proposer des jeux collaboratifs et/ou collectifs (esprit d'équipe).
- B) Permettre l'entraide quotidienne (goûter, lacets..).

2. Favoriser la communication verbale.

- A) Proposer de mettre en place des représentants tout au long de l'année.
- B) Offrir la possibilité de mettre en place des conseils gérés par les enfants.

Valeur 3 : Respect

Encourager le respect mutuel entre les élèves, les personnels et les autres membres intervenants.

Respect de l'environnement qui les entoure et prendre conscience des défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés et les actions qu'ils peuvent entreprendre pour le protéger et le préserver.

1. Sensibiliser au respect de soi (hygiène, confiance en soi...) et des autres.

- A) Favoriser les activités de sensibilisation, des temps d'échanges.
- B) Faciliter la mise en place d'une routine hygiène sur le temps périscolaire.

2. Encourager le respect environnemental.

- A) Proposer des sorties nature/ramassage de déchets.
- B) Proposer des activités de valorisation de l'environnement sur l'offre de sorties de découverte faune et flore, activités avec des éléments naturels .

Évaluer c'est se questionner sur la réalisation d'un projet mené. On constate que les objectifs de départ n'ont pas été atteints, on mesure les écarts dans le but d'y apporter des éléments d'amélioration.

L'évaluation s'effectue sous plusieurs formes :

1) Par les enfants

- Par les temps de parole
- Pendant le temps de la vie quotidienne
- Par les familles
- Par les retours bilan à chaque fin d'animation

2) Par l'équipe

Afin d'analyser les raisons de la réussite ou non des objectifs fixés, l'évaluation s'effectue :

→ Lors des réunions bilan ou autre temps d'échange

5/ Projet de fonctionnement

Organisation des horaires de la vie quotidienne et des activités :

7h-8h20	Accueil échelonné + activités
16h10-18h45	Départ échelonné + accueil des parents + activités

Nous avons choisi un mode de fonctionnement semi-souple. C'est un mode d'organisation qui combine des activités encadrées et des moments de temps libre pour les enfants. Cela permet aux enfants de bénéficier d'une structure tout en ayant la possibilité de choisir certaines activités. C'est un équilibre entre l'encadrement et l'autonomie.

Ce mode de fonctionnement permet aux enfants de pouvoir choisir les activités auxquelles ils souhaitent participer.

Il répond à nos différentes valeurs que sont le vivre-ensemble, la collaboration et le respect. En effet, nous accordons la possibilité aux enfants d'être acteur de leur temps périscolaire. Nous encourageons les enfants à participer à différents types d'ateliers pour leur faire prendre conscience de l'importance de ces valeurs et des manières de les intégrer dans leur vie quotidienne.

Lors des temps libres, les enfants ont accès à différents espaces dont l'extérieur, la bibliothèque et l'espace périscolaire.

6/ Journées types

Journée type de l'enfant :

7h00-7h45	Arrivée de l'enfant au sein de la structure, plusieurs activités/jeux sont proposés, petit déjeuner à 7h45		
7h45-8h15	Activités et temps libre jusqu'à l'arrivée de tous		
8h15-8h20	Rangement des jeux et activités Accompagnement des élèves de maternelle dans leurs classes		
	MATERNELLES	ÉLÉMENTAIRES	
16h10-16h20	Passage aux sanitaires Début de l'accueil périscolaire et départ échelonné des enfants	Pointage en garderie Début de l'accueil périscolaire et départ échelonné des enfants	
16h20-16h35	Goûter	16h20-16h30	Goûter
16h40	Rangement des boîtes à goûter Début des activités proposées qu'elles soient manuelles créatives, sportives ou libres...	16h35	Rangement des boîtes à goûter Début des activités proposées qu'elles soient manuelles, créatives, sportives ou libres...
17h30	Jeux libres : vélos, toboggan, jeux de ballon... en extérieur En intérieur : lecture, dessins, jeux de constructions	17h45	Activité libre : Jeux de ballon, jeux de cour, jeux de société
18h15	Les enfants de maternelles rejoignent les enfants de la garderie élémentaire jusqu'à 18h45		
18h45	Fin de l'accueil périscolaire	18h45	Fin de l'accueil périscolaire

Journée type de l'animateur :

6h50	Ouverture des locaux Pour l'accueil, les animateurs offrent aux enfants la possibilité de jouer à des minis-jeux et activités (mandalas/dessins, kapla, lego, jeux de société)
7h00	Accueil échelonné des enfants, temps d'expression libre accompagné des animateurs Mise à disposition de matériel d'activités et des jeux en gestion libre Pointage des enfants sur la tablette
7h45	Proposition d'un petit déjeuner commun avec les enfants fournit par les parents
8h15	Accompagnement des enfants de maternelle dans leurs classes par un animateur
16h00	Pointage des enfants sur la tablette Après avoir pris le goûter, l'animateur s'occupe du rangement et du nettoyage des tables s'il est servi dans la pièce avec l'aide des enfants.
16h10	Départ échelonné des enfants. C'est aussi un moment de rencontre avec les parents pour faire le bilan de la journée (1 animateur disponible pour les échanges)
16h30-40	Proposition d'animations choisies en amont lors des réunions d'animations et sur propositions des enfants. L'équipe peut se répartir entre intérieur et extérieur selon la nature des activités
17h45	Rangement de certaines activités
18h45	Fin de l'accueil périscolaire, vérifier que les locaux soient propres avant la fermeture

Journée type du directeur :

7h45	Accueil des enfants, encadrement d'activités
14h-16h	Réunion régulation direction des écoles Création d'affiche pour le périscolaire + mise en place d'animation + administratif
16h-18h45	Pointage des enfants sur la tablette Départ échelonné des enfants C'est aussi un moment de rencontre avec les parents pour faire le bilan de la journée (1 animateur disponible pour les échanges) Animations proposées par l'ensemble de l'équipe d'animation présente, possibilité de se disperser entre l'intérieur et l'extérieur Vérification de la propreté des locaux avant de les fermer

7/ Les parents, premiers éducateurs de l'enfant

- ➔ Favoriser leur implication et leur mobilisation au sein de la communauté éducative : renforcer l'information à leur égard, garantir leur représentation dans les instances éducatives, mieux connaître leur point de vue, développer leur participation à des actions collectives.

Plusieurs moyens sont mis en place afin de favoriser la communication :

- par mail
- à la sortie du temps périscolaire
- par l'association des parents d'élèves
- par les conseils d'école
- par l'affichage aux entrées et sorties de chaque école
 - ➔ Répondre aux besoins et aux attentes des familles liées à leurs activités professionnelles, mais aussi leur permettre d'être associés au vécu de leur enfant : informer, faciliter la participation et l'implication des parents au sein des accueils périscolaires afin de mettre en place une collaboration éducative.
- ➔ La relation parents/professionnels s'articule alors autour d'un respect mutuel et d'un échange visant à mettre en place une complémentarité dans les rôles joués par chacun. L'objectif est d'instaurer, autour de l'enfant, une relation positive entre la famille et la collectivité, cette dernière étant là pour seconder et non pour la remplacer.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
7h00-8h20 Activités spontanées : Lecture, pâte à modeler, coloriage/mandala, puzzle, jeux de société, jeux extérieur 7h45 : petit déjeuner				
16h00-16h30 : Le goûter				
16h30-17h45	Activité proposées (atelier culinaire, chasse aux trésors, sortie nature, olympiades, loto des enfants...) Jeux libre (en fonction du planning de jeux établit par les enfants)	Bibliothèque Jeux libre (en fonction du planning de jeux établit par les enfants)	Bibliothèque Jeux libre (en fonction du planning de jeux établit par les enfants)	Activité proposées (atelier culinaire, chasse aux trésors, sortie nature, olympiades, loto des enfants...) Jeux libre (en fonction du planning de jeux établit par les enfants)

Activités proposées en fonction du thème et des intervenants

Un planning avec des activités plus travaillées est créé avec l'équipe d'animation comme des grands jeux, chasse aux trésors, jeux de piste, ateliers culinaires, olympiades...)

La bibliothèque municipale de la commune est mise à disposition des enfants aux jours et heures d'ouvertures de celle-ci (mardi : 16h-17h, jeudi : 16h-18h).

8/ Points négociables et non négociables

Pour les animateurs :

Négociables 😊	Non négociables ☹️
Changer l'activité prévue Portable (urgence familiale, activités périscolaire)	Alcool/stupéfiants Tenue vestimentaire Comportement Violence physique et verbale

Pour les enfants :

Négociables 😊	Non négociables ☹️
Jeux de cour Choix des activités Organisation du temps libre Participation aux tâches	Vol Insultes/manque de respect Respect Comportement Inclusion

9/ Les cadres réglementaires

Les taux d'encadrements :

En accueil de loisirs périscolaire (de 7h à 8h20 et de 16h10 à 18h45)

- groupe des maternel : 1 animateur pour 10 enfants de 3 à 5 ans
- groupe des élémentaire : 1 animateur pour 14 enfants de 6 à 11 ans

En balade autour des accueils périscolaires :

- groupes maternels et élémentaires : 2 animateurs pour 1 groupe

10/ Le suivi sanitaire

L'armoire à pharmacie et les trousse de secours :

- obligation de tenir un registre d'infirmerie

Aucun médicament ne sera donné sans ordonnance du médecin.

Les enfants qui nécessitent la prise de médicament(s) durant leur accueil bénéficie d'un projet d'accueil individualisé mis en œuvre par le médecin scolaire (P.A.I.).

Celui-ci est composé :

- photocopie du PAI, signé par la famille/école/médecin scolaire ;
- ordonnance du médecin et les médicaments stockés avec nom de l'enfant noté dessus.

Aucun médicament ne reste dans le sac de l'enfant : il doit être stocké dans l'armoire à pharmacie.

Les trousse de secours, qui sont emmenées lors des sorties, suivent les mêmes recommandations que les armoires à pharmacie.